

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**
1 rue Guérinot
14370 ARGENCES
02 31 15 63 70

Date de convocation :
12.12.2025
Date d'affichage
12.12.2025

Nombre de conseillers :
En exercice 44
Présents 35
Titulaires 34
Suppléants 1
Pouvoirs 7
Votants 42
Quorum 23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq le dix-huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au sein de la salle des fêtes de la commune de Bellengreville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Étaient présents : Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Marie-Françoise ISABEL, Thomas LEROY, Florence GUERIN, Jacques-Yves OUIN, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, Philippe PESQUEREL, Florence SERANDOUR, David BOUDET, Guillaume LECOEUR, Laurence MAUREY, Sophie de GIBON, Christian CALLEJAS (Suppléant d'Éric DUVAL), Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Régine ÉNÉE, Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Coralie ARRUEGO, Daniel BUISSON, Alexandra LEPINAY, Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Patricia LECOMTE, Jean-Marc FURON, Olivier GUILLEMETTE, Alain BOHEME, Patrice MARTIN, Laurence MORIN et Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Lydie MAIGRET (pouvoir à Marie-Françoise ISABEL), Marianne TURPIN (pouvoir à Jacques-Yves OUIN), Magali LONCLE (pouvoir à David BOUDET), Stéphane AMILCAR, William HERFORT (pouvoir à Philippe PIARD), Christel POIROT (Pouvoir à Daniel BUISSON), Stéphane CASTEL (pouvoir à Coralie ARRUEGO), Didier LEMONNIER (pouvoir à Patricia LECOMTE), Céline LEGRIGEOIS.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre FORGEAS

Délibération n° 2025/159

Objet : Projets de logement d'urgence et plan de financement

Le Conseil communautaire,

Par délibération 2025/66 en date du 3 avril 2025, le conseil communautaire a validé le programme et l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération. Considérant la nécessité d'établir un plan de financement pour demander les subventions aux partenaires financiers, il convient aujourd'hui de proposer un plan de financement et d'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires à ce projet.

Projet		Projet logement urgence					
Coût projet	Montant HT	Financeurs	Assiette éligible	% sollicité	% / coût total du projet		
Acquisition parcelle ou bâti	44 519,00 €	ETAT	325 519 €	40 %	40 % 130 207,60€		
Etudes diverses	26 000,00 €	CAF	325 519 €	36,86 %	36,86 % 120 000,00 €		
MOE	22 500,00 €				- €		
Travaux (hors mobilier)	222 500,00 €				- €		
Mobilier	10 000,00 €				- €		
Total	325 519,00 €	Montant total subventions		76,86%	250 207,60 €		
				AUTOFINANCEMENT	23,14% 75 311,40 €		
				MONTANT TOTAL PROJET EN HT	325 519,00 €		

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- ↳ D'adopter le plan de financement prévisionnel ci-annexé.
- ↳ D'autoriser le Président à solliciter les subventions nécessaires et à signer tout document afférent à ce projet.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
 Jean-Pierre FORGEAS



Le Président,
 Philippe PESQUEREL



COMMUNAUTE de COMMUNES
 Val ès dunes

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télerecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr